

## POUR QUI ?

Ce service s'adresse à toutes personnes :

- ♦ âgée de plus de 60 ans,
- ♦ âgées de moins de 60 ans dans l'incapacité, à titre temporaire, de se préparer les repas. L'obtention de ce service sera alors limité dans le temps.

## LES TARIFS ?

**Plein tarif soit 7,50€**

- ♦ Personnes de plus de 60 ans qui ne justifient pas d'une incapacité physique à préparer les repas.

**Tarif réduit soit 6€**

- ♦ Personnes ou foyers non imposables, justifiant d'une incapacité physique à se préparer les repas.

**Tarif solidaire soit 4€**

- ♦ Personnes percevant l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées, justifiant d'une incapacité physique à se préparer les repas.

## COMMENT ?



Il faut remplir un dossier de demande auprès de votre mairie. Il faudra vous munir de justificatifs :

**Pour les personnes de plus de 60 ans, sans raison médicale :**

Carte d'identité,

**Pour les personnes de plus de 60 ans, dans l'incapacité physique à se préparer un repas :**

Un certificat médical,  
Un avis de non-imposition, ou  
Une attestation d'allocation de solidarité pour Personnes Agées (ASPA).

**Pour les personnes de moins de 60 ans, dans l'incapacité physique à se préparer un repas :**

Un certificat médical, précisant a durée limitée dans le temps,  
Un avis de non-imposition

## QUAND ?

Les repas seront livrés le lundi, mercredi et vendredi pour tous les jours de la semaine de 8h00 à 12h00. Les repas du samedi et dimanche seront livrés le vendredi.

## QUELS TYPES DE REPAS ?

**Les menus proposés :**

- ♦ Menu classique,
- ♦ Menu végétarien,
- ♦ Menu mixé,
- ♦ Menu pour diabétique,
- ♦ Menu sans sucre,
- ♦ Menu sans résidu,
- ♦ Menu sans sel

**Ils sont composés de :**

- ♦ Un potage,
- ♦ Une entrée (Cruautés, féculents, salade composée, charcuterie, poisson..),
- ♦ Un plat (viande, poisson,...)
- ♦ Une garniture (légumes, gratins, féculents...),
- ♦ Un fromage ou un laitage,
- ♦ Un dessert (fruit de saison, pâtisserie...),
- ♦ Un pain ou pain de mie pour le midi et le soir.